
[French Tech Next40/120 > Appel à candidatures promotion 2021](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image

Deadline

6 décembre 2020

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

APPEL À CANDIDATURES POUR LA NOUVELLE PROMOTION DU PROGRAMME FRENCHTECH NEXT40/120

Le programme French Tech Next40/120 soutient les startups françaises late-stage dans leur ambition : devenir des leaders technologiques de rang mondial.

120 startups françaises sont sélectionnées chaque année, dont les entreprises du French Tech Next40, pour faire partie du programme.

Un nouvel appel à candidatures est ouvert du 4 novembre au 6 décembre, en vue d'une annonce pour les lauréats de la nouvelle promotion en janvier 2021.

Les critères d'éligibilité sont principalement des critères objectifs de performance économique : hypercroissance du chiffre d'affaires et/ou levée de fonds.

[Déposez votre dossier de candidature](#)

Image

Critères d'éligibilité

du programme French Tech Next40/120



	FRENCH TECH 120		
	Next40	Sélection sur critère de levée de fonds (40 places)	Sélection sur critère de chiffre d'affaires (40 places)
Critères communs obligatoires	Premier exercice fiscal clôturé à partir de 2000 Siège social en France Entreprise innovante* Entreprise indépendante (pas de rachat, ni d'introduction en bourse)		
Critère régional	Les deux meilleures startups, une en matière de levée fonds et une en matière d'hyper-croissance, de chaque région (Outre-mer inclus) seront automatiquement sélectionnées		
Critères de sélection automatique (critères non obligatoires mais si l'un d'eux est validé, l'admission est automatique)	Licorne (valorisation de l'entreprise > 1 Md\$) OU Une levée au cours des 3 dernières années ≥ 100M€ (part primaire)		
Critères quantitatifs (critères minimum à respecter et ensuite sélection sur la base d'un classement)	Levées de fonds parmi les plus importantes de ces trois dernières années ET Chiffre d'affaires ≥ 5M€ pour le dernier exercice clos, avec une croissance annuelle moyenne d'au moins 30% sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés	Une levée de fonds dans les trois dernières années d'au moins 20 M€, en equity (part primaire uniquement)	Chiffre d'affaires ≥ 5M€, pour le dernier exercice clos ET • CA ≥ 10 M€ : croissance annuelle du chiffre d'affaires ≥ 25% (tolérance à 20%) sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés • CA entre 5 et 10 M€ : croissance annuelle du chiffre d'affaires ≥ 50% (tolérance à 40%) sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés

* Pour être considérée comme entreprise innovante, il faut remplir l'un des critères suivants :

- avoir le statut JEI (Jeune Entreprise Innovante)
- avoir bénéficié d'un financement public à l'innovation, notamment de Bpifrance, au cours des 5 dernières années
- être soutenue par un VC français ou étranger
- être accompagnée au cours des 5 dernières années par une structure d'accompagnement dédiée aux entreprises innovantes
- faire partie de la promotion actuelle du French Tech 120

Critères de sélection French Tech Next 40

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)